

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 Juin, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Juin 2026

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 18 Votants : 22

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Laëtitia GOARDET, Michel MANDRET, Tony CHANONY, Harmonie GIRARD, Pascal DEULCEUX, Marie-Laure BOSSARD, Jocelyne BRETHOMÉ, Julien LARDEUX, Lola POUPLAIN, Stéphane SORAIN, Philippe MACOUIN, Marion FRADET, Michel PIEDAGNEL, Sophie GARNIER, Mickaël MAZOUÉ

Etaient absents excusés : Annemieke SCHEENAERTS pouvoir donné à Christophe PEIGNEY, Maud GABORIEAU pouvoir donné à Laëtitia GOARDET, Marie-Pierre GRIT pouvoir donné à Pascal DEULCEUX, Bernadette LAFARGUE

Pouvoir donné à Jocelyne BERTHOME, Mickaël MICHON

Secrétaire de séance : Philippe MACOUIN

Ordre du jour

1 - Election du secrétaire de séance

2 – Conseil Municipal : Accueil de M Mickaël MAZOUÉ Installation au sein des commissions *Délibération*

3 – Conseil Municipal : Proposition de nouvelles délégations à M Mickaël MICHON et révision de l'indemnité correspondante *Délibération*

4 – Habitat Inclusif « La Cour de l'Ile » : proposition de mandat à Christophe Peigney pour la signature des baux et tous éléments administratifs liés *Délibération*

5 – Marais cadastré E 831, 832, 815 à 817 et 827 à 830 : proposition de préemption *Délibération*

6 - Personnel Communal : Mandat au centre de gestion pour la protection sociale complémentaire *Délibération*

7 – Groupement d'Intérêt Public (GIC) Géo Vendée : Proposition d'avenant à la convention constitutive *Délibération*

8 – Mercredis de l'été 2026 : Proposition de tarifs du bar public *Délibération*

9 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition d'adhésion à la centrale d'achat RESAH *Délibération*

10 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Nomination de représentants de la commune à la CIID *Délibération*

11 - Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)

A l'issue de cette séance plénière, M Stéphane BUCHOU, Député, viendra à la rencontre du conseil municipal

M le Maire propose au conseil municipal d'ajouter de deux points à l'ordre du jour, qui sont acceptés à l'UNANIMITE

12 – Vendée Logement : garantie d'emprunt *Délibération*

13 – Commission de contrôle des listes électorales : nomination *Délibération*

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 Mai 2026 est validé à l'UNANIMITE

1 – Secrétaire de séance

Le conseil Municipal désigne à l'UNANIMITE, M Philippe MACOUIN, secrétaire de séance

2- Accueil de M Mickaël MAZOUÉ

M le Maire accueille M Mickaël MAZOUÉ à la suite de la démission de M Didier FERRE. M Mickaël MAZOUÉ présente son parcours professionnel au sein de groupe « Les Mousquetaires » avant la reprise du Bar du Marais sur la commune.

M le Maire le remercie pour son entrée au sein du conseil municipal et plus largement pour son investissement pour la commune puisque le dynamisme du bar et leur volonté de participer à l'embellissement du bourg a largement contribué ces dernières années à sa revitalisation. M le Maire rappelle également que sa mission de l'élu est ici différente puisqu'il s'agit de travailler au bien être de tous les Islaïs.

Enfin, M le Maire propose que M Mickaël MAZOUÉ s'investisse au sein des commissions dans lesquelles son prédécesseur s'était inscrit c'est-à-dire : Urbanisme, Communication et évènementiel, Travaux, commission d'appel d'offre et commission communale des impôts directs

Le conseil municipal, valide ces propositions à l'UNANIMITE

3 – Conseil Municipal : proposition de nouvelles délégations à M Mickaël MICHON et modification de son indemnité

À la suite de la démission de M Didier FERRE, M Mickael MICHON se voit chargé de nouvelles délégations sur le terrain en particulier de suivi de tout ce qui est lié à la sécurité. Ainsi M le Maire propose au conseil municipal d'augmenter son indemnité à 6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1027

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'UNANIMITE

M. le Maire indique être déçu par les démissions prématurées surtout de personnes qui ont demandé à réintégrer l'équipe et ont demandé à avoir des responsabilités. Cela pose des problèmes d'organisation et prive l'équipe de membres investis et qui auraient souhaité intégrer le conseil municipal. Il rappelle avoir permis à tous les membres de le rallier y compris les membres de l'opposition

4 – Habitat Inclusif La Cour de l'Ile : délégation de signature

M. le Maire rappelle que les attributions de logements ont été faites et que les futurs habitants devraient intégrer La Cour de l'Ile à partir du 1^{er} septembre prochain. Après la visite qui est organisée le 10 juillet prochain pour ceux retenus, il s'agira de fixer des rendez-vous pour la signature des baux et des différents documents administratifs.

Pour cela M. le Maire propose de donner délégation à M Christophe PEIGNEY, 1^{er} Adjoint et Mme Marion FRADET, Vice-Présidente du CCAS.

M. le Maire propose également d'organiser une visite du conseil municipal et une inauguration courant septembre.

Le conseil municipal valide ces délégations de signature à l'UNANIMITE

5 – Marais cadastré E 831, 832, 815 à 817 et 827 à 830 : proposition de préemption

M. le Maire expose qu'un ensemble de marais est à vendre à proximité immédiate de ceux d'ores-et-déjà acquis par la Mairie. M le Maire indique avoir évoqué ce projet d'acquisition avec les sauniers qui confirment que ceux-ci ne seront pas exploitables.

Il est imaginable de revendre la marais acquis il y a deux ans environ à la Salaire qui n'a pas d'utilité marqué pour la collectivité.

M. le Maire indique qu'il lui est nécessaire de poursuivre quelques rencontres avant de valider cette préemption mais les délais et les congés d'été ne permettront pas de se réunir à nouveau à propos de ce dossier. Aussi il demande au conseil municipal de lui accorder la possibilité de préempter, si les prochaines rencontres confirmaient son intérêt pour la commune

M. Philippe MACOUIN interroge sur la nécessité d'acquérir l'ensemble ou la possibilité d'en acquérir juste une partie. M le Maire indique qu'il s'agit de 10 parcelles pour une superficie de 1,38ha qui sont vendus ensemble.

M. Julien LARDEUX précise qu'il y a de lourds travaux à faire avant de pouvoir en tirer le moindre bénéfice et interroge sur l'intérêt d'acquérir un tel bien si la commune ne peut rien en faire.

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE donne délégation à M le Maire pour préempter si les derniers échanges lui paraissent convaincants quant à l'intérêt de cette acquisition pour la commune

6 – Protection sociale complémentaire- Mandat au centre de gestion

M. le Maire et M Tony CHANONY, Conseiller délégué, exposent qu'il est proposé à la commune d'intégrer une mutuelle collective par l'intermédiaire du Centre de Gestion qui mutualise une démarche collective. Il est proposé au conseil municipal de se prononcer dans l'immédiat sur le fait de rejoindre cette démarche collective. Le dossier sera présenté à nouveau devant le conseil municipal lorsque le centre de gestion aura une offre à présenter en fin d'année 2026.

Mme Harmonie GIRARD interroge sur l'intérêt d'une telle démarche. M Tony CHANONY expose que le nombre de collectivités adhérentes permettra d'avoir des offres plus intéressantes. Les agents garderont un choix entre différentes formules.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'UNANIMITE

7- Groupement d'Intérêt Collectif Géo Vendée : Proposition d'avenant à la convention constitutive

M. le Maire expose que Géo Vendée est un support important pour les services d'urbanisme. Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Géo Vendée, approuvé par arrêté du Préfet de la Vendée n° 2025-DCL-BCL-456 du 27 juin 2025, publié le 30 juin 2025, a pour objet de mutualiser à l'échelle départementale des compétences, des outils et des services dans le domaine du géonumérique et de la gestion de la donnée au bénéfice de ses membres.

Les missions détaillées figurent dans la convention constitutive approuvée par arrêté préfectoral.

La convention constitutive du GIP Géo Vendée doit aujourd'hui être modifiée par voie d'avenant tel que présenté. Conformément aux dispositions de la convention constitutive, chaque membre du GIP doit préalablement approuver l'avenant et autoriser sa signature.

L'approbation du présent avenant et sa signature par les membres sont données sous réserve de son adoption par l'Assemblée Générale du GIP Géo Vendée ainsi que de l'accomplissement des formalités administratives et préfectorales requises.

Le Conseil municipal valide à l'UNANIMITE le projet d'avenant à la convention constitutive du GIP Géo Vendée et nomme M Thierry MONNEREAU délégué Titulaire et M Philippe MACOUIN délégué suppléant

8- Mercredis de l'été 2026 : Tarifs applicables au Bar public

M. le Maire rappelle que le Bar Public est géré en régie et qu'il appartient pour cela au conseil municipal de déterminer les tarifs qui seront applicables. Il propose de renouveler les tarifs 2025 comme suit :

Coca-Cola	2 €
Ice Tea	2 €
Eau (petite bouteille)	1 €

Vin	2 €
Bière	3 €
Croque-Monsieur	4 €
Sandwich saucisse	4 €
Crêpes	2 €

M. le Maire rappelle que les prévisions météorologiques sont bonnes mais que seules les instances qui ne veulent plus assumer de responsabilité posent des problèmes à l'organisation de tels événements. M le Maire indique qu'il saura prendre ses responsabilités en étant très vigilants à la sécurité de tous.

Le conseil municipal valide les tarifs 2026 à l'UNANIMITE

9- Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition d'adhésion à la centrale d'achat RESAH

M. Christophe PEIGNEY indique que Les Sables d'Olonne Agglomération propose à ses communes membres d'adhérer à la centrale d'achat RESAH contre une cotisation annuelle qui devrait être de l'ordre de 20 €. Cette centrale d'achat propose en effet des produits très variés qui peuvent répondre à des besoins de la commune.

Le conseil Municipal valide cette adhésion à l'UNANIMITE

10 - Les Sables d'Olonne Agglomération : Commission Intercommunale des Impôts Directs désignation des représentants de la commune

M. le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants. Il est proposé au conseil municipal de désigner ces représentants parmi les membres de la commission communale des impôts directs.

Le conseil municipal désigne à l'UNANIMITE :

- Titulaires : Laëtitia GOARDET et Marie-Pierre GRIT
- Suppléants : Michel MANDRET et Christophe PEIGNEY

11 - D.I.A.

M. le Maire informe le conseil municipal des Déclarations d'Intention d'Aliéner auxquelles il n'a pas donné de suite positive au regard des délégations qui lui sont octroyées :

- AN 455 : Habitation + Terrain – 4 Rue des Mouettes
- AH 186 : Habitation + Terrain – 13 Rue de la Garenne

12 - Vendée Logement garantie d'emprunt Caisse des dépôts et consignation

M. le Maire et M Christophe PEIGNEY rappellent que lors de création de logements sociaux par un bailleur, la collectivité d'accueil est habituellement sollicitée pour garantir l'emprunt correspondant. Dans le cas présenté il s'agit du lotissements Les Acorus pour lequel la commune est sollicitée pour garantir à hauteur de 30 % un emprunt total de 199 380,30 € sur 40 ans et la Département apporte une garantie d'emprunt à hauteur de 70 %. La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 59 814,09 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de ladite convention valide cette garantie d'emprunt à l'UNANIMITE

13 – Commission de contrôle des listes électorales : nomination

M. le Maire expose que la commune gère les inscriptions et radiations sur les listes électorales. Afin de valider ces opérations une commission de contrôle doit se réunir. Elle est constituée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire représentant.

Sur proposition de M le Maire, le conseil municipal désigne M Michel PIEDAGNEL à l'UNANIMITE

14 – Questions diverses

- M. Christophe PEIGNEY indique que les Mercredis de l'Été sont lancés avec la préparation logistique dès demain. Il indique M Tony CHANONY sera en charge de la gestion des parkings avec la nouveauté de l'ouverture du parking de La Cour de L'île qui sera réservé aux PMR. Il sera demandé aux bénévoles de se garer sur le parking Renaud.
- M. le Maire précise le déroulé de la soirée avec l'enchaînement des prestations d'Axel Parel et son groupe sur le toit de la Mairie, suivi du Tribute Claude François sur la petite scène à côté de la Mairie, un intermède d'Axel Parel puis le groupe Alméras jusqu'à 0h15 environ. M. le Maire rappelle que toutes les précautions seront prises quant au risque d'incendie, mais le périmètre du feu d'artifice est restreint cette année.
M. le Maire indique également que la nouveauté de cette année sera la présence de TPE aux deux bars. La cabane sera toujours présente mais uniquement pour les personnes qui souhaitent régler en espèces et par conséquent acheter des jetons.
- Mme Jocelyne BRETHERMIE indique que le portillon de l'aire de jeux au Pré Neuf nécessite une réparation.
- M. Tony CHANONY fait part du recrutement aux services techniques le 13 juillet prochain pour pallier le départ en retraite de Pascal MANDRET. Il fait également part d'un accident du travail pour l'une des accompagnatrices du périscolaire qui s'est cassé la cheville et du recrutement d'un directeur adjoint pour le service enfance/jeunesse au mois de septembre pour remplacer Joris qui sera en congés paternité
- M. Tony CHANONY demande la réalisation de panneaux « interdiction de jeter ses mégots » afin de préserver la sécurité des parkings les Mercredis de l'Été
- M. le Maire indique que le futur DGS prendra ses fonctions le 14 septembre prochain
- Mme Lola POUPAIN indique que les vides-greniers entraînent beaucoup de circulation et des stationnements gênants. Elle sollicite la possibilité d'apposer un panneau « réservé aux riverains »
- M. Julien LARDEUX précise que la saison de récolte du sel est bien partie mais la fréquentation dans les marais est calme car il fait trop chaud
- Mme Harmonie GIRARD confirme un débit de saison calme pour les commerçants
- M. Michel MANDRET rappelle le passage de l'Ironman dimanche de 7h30 à 10h avec la mobilisation de 18 bénévoles dont la présence est indispensable pour le bon déroulement de cet événement
- M. Pascal DEULCEUX en charge des questions logistiques et du matériel pour les événements municipaux rappelle que l'ouverture des parkings pour les Mercredis de l'Été nécessite une gestion stricte et rigoureuse
- Mme Marie-Laure BOSSARD fait part de sa démission du conseil municipal du fait de son recrutement en tant que coordinatrice/animatrice de la Cour de l'Île. Les premiers contacts avec les futurs habitants sont en cours
- M. Philippe MACQUIN rappelle la réunion avec les associations pour le planning des salles, la remise des bons cadeaux pour les élèves de CM2 qui partent au collège à la bibliothèque.
- M. Thierry MONNEREAU indique que le programme de curage des fossés a débuté. Du côté de travaux, quelques frayeurs pour les branchements de l'Habitat Inclusif mais cela semble se résoudre et pour l'espace commercial Massieu tout sera ouvert en fin d'année